

Vote électronique

Opération réussie pour le Secours Catholique

En juin dernier, le Secours Catholique organisait les élections professionnelles (comité d'entreprise et délégués du personnel). Et choisissait pour l'occasion la solution de vote électronique de La Poste jevoteenligne.com, fiable et rapide à mettre en œuvre.

Avec 950 salariés répartis dans 91 délégations sur toute la France, pas si simple pour le Secours Catholique de mettre en place les élections du comité d'entreprise et des délégués du personnel. « C'est toujours une opération assez lourde », confirme Xavier Toulouse, responsable des relations sociales. « Tous les trois ans, elle mobilise une dizaine de personnes durant au moins deux jours, qui doivent envoyer quelque 4 000 enveloppes individuelles et plus de 8 000 bulletins de vote, puis assurer la tenue des bureaux de vote et le dépouillement. »

L'ALTERNATIVE ÉLECTRONIQUE

En contact régulier avec La Poste, qui gère notamment les mailings envoyés aux donateurs, le Secours Catholique a souhaité en savoir plus sur la solution e-vote. « Nous avons d'abord rencontré Xavier Toulouse en février dernier », précise William Bader, responsable commercial e-vote. « Il a été séduit par le dispositif et, très vite, nous avons organisé une présentation pour les organisations syndicales et la DRH. » Et début

mai, le Secours Catholique a donné le feu vert avec toutefois une légère inquiétude, expliquée par Xavier Toulouse : « Sachant que les élections avaient lieu en juin et que c'était très nouveau pour nous, nous jugions les délais serrés. Mais le vote électronique nous apparaissait comme une solution intéressante, d'autant que le coût global était proche de celui du processus habituel ». L'équipe e-vote était confiante sur les délais de mise en place. « Nous avons l'habitude de traiter ce type de dossiers », explique ainsi William Bader.

« Notre solution, très souple, peut parfaitement être adaptée aux spécificités de nos clients, qu'il s'agisse de l'environnement visuel, du nombre de candidats, du type d'élection... Et ce, dans des délais très courts puisque quelques semaines suffisent pour déployer une solution clés en main. »

EFFICACE ET SÛR

Une phase de test – de vote à blanc – a d'abord été organisée, pour vérifier que tout se déroulerait dans les meilleures conditions. Dans le même temps, un chef de projet a été nommé, qui a accompagné les équipes du Secours Catholique tout au long du process. Avec un mot clé, la simplicité, très appréciée par Xavier Toulouse. « Ce n'est finalement pas très compliqué », résume-t-il. « Chaque salarié a reçu à son

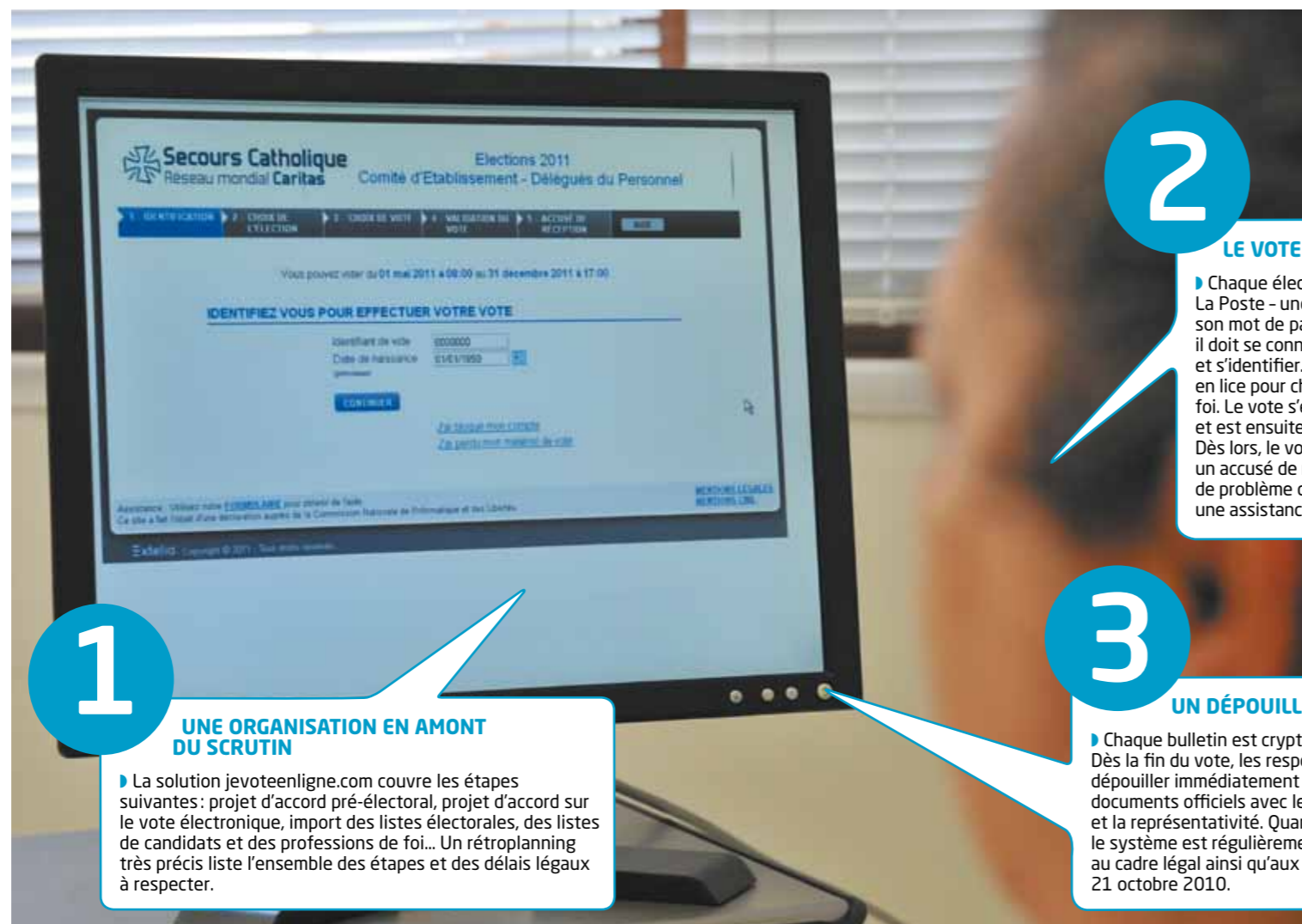
“Des résultats incontestables”

TÉMOIGNAGE

Xavier Toulouse,
responsable des relations sociales au Secours Catholique

« Outre le fait que le vote électronique a largement simplifié la tâche aux équipes RH chargées des élections, je note un autre avantage majeur : la fiabilité. Avec la solution e-vote, le dépouillement est ultra-rapide : il suffit d'appuyer sur un bouton pour obtenir des résultats complets,

indiquant les candidats élus et la représentativité syndicale. Nous ne sommes donc plus à la merci d'une erreur humaine - décalage dans le nombre de voix, bulletins comptés deux fois... -, toujours difficile à éviter. Dès lors, les résultats obtenus ne peuvent pas être contestés. »



1

UNE ORGANISATION EN AMONT DU SCRUTIN

► La solution jevoteenligne.com couvre les étapes suivantes : projet d'accord pré-électoral, projet d'accord sur le vote électronique, import des listes électorales, des listes de candidats et des professions de foi... Un rétroplanning très précis liste l'ensemble des étapes et des délais légaux à respecter.

2

LE VOTE À DISTANCE

► Chaque électeur reçoit à son domicile - par La Poste - une lettre lui indiquant son identifiant, son mot de passe et les modalités de vote. Ensuite, il doit se connecter au site www.jevoteenligne.com et s'identifier. Il accède alors aux différentes listes en lice pour chaque scrutin, et à leur profession de foi. Le vote s'effectue en cliquant sur un bouton, et est ensuite confirmé par une seconde validation. Dès lors, le votant a la possibilité d'imprimer un accusé de réception de son vote. Et en cas de problème ou d'interrogation, il peut contacter une assistance téléphonique.

3

UN DÉPOUILLEMENT SIMPLE ET RAPIDE

► Chaque bulletin est crypté, puis envoyé électroniquement. Dès la fin du vote, les responsables du scrutin peuvent alors dépouiller immédiatement les votes centralisés, et éditer les documents officiels avec le quorum, la répartition des sièges et la représentativité. Quant à la confidentialité et à la sécurité, le système est régulièrement audité pour attester sa conformité au cadre légal ainsi qu'aux recommandations de la CNIL du 21 octobre 2010.

domicile une lettre lui précisant les modalités de vote et lui indiquant ses codes. Ensuite, dès l'ouverture du scrutin, il suffisait de se connecter sur le site jevoteenligne.com et de renseigner ses codes et sa date de naissance. Le salarié accédait alors aux différentes listes et aux professions de foi des syndicats : il pouvait dès lors voter, le système étant sécurisé par une double validation, puis imprimer une attestation s'il le souhaitait. Globalement, cela s'est très bien passé. Même si certains ont eu des difficultés à voter à l'ouverture des bureaux, le système s'est révélé bien conçu et fiable. Et les échos recueillis auprès des collaborateurs sont également positifs : ils ont jugé le système e-vote à la fois pratique et très simple d'utilisation. » À tel point que, sous réserve des décisions prises lors du futur accord d'entreprise, le vote électronique pourrait être de nouveau utilisé par le Secours Catholique lors des prochains scrutins. ■

ZOOM... LE SECOURS CATHOLIQUE

► Créé en 1946, le Secours Catholique est un service de l'Église catholique, membre de la Confédération Caritas Internationalis (168 Caritas nationales), et association reconnue d'utilité publique.
► 950 salariés et 62 000 bénévoles interviennent pour mener des actions de lutte contre la pauvreté.
► En 2010, près de 1,5 million de personnes ont ainsi été accueillies et accompagnées en France. En 2010 également, 2,8 millions de personnes ont été les bénéficiaires directs de projets internationaux.